

Responsable scientifique d'opération (Néolithique) – R2017-11

Dans le cadre du développement de son activité, le bureau d'études Éveha recrute un archéologue, responsable d'opération (F/H) spécialisé en néolithique, sur notre agence de Lille (59).

La société Éveha, bureau d'études et de valorisations archéologiques, est le principal opérateur privé en archéologie préventive. Ses prestations s'adressent à l'ensemble des personnes publiques ou privées souhaitant réaliser des opérations de fouille, d'étude archéologique ou de mise en valeur du patrimoine. Aujourd'hui, Éveha regroupe plus de 200 collaborateurs répartis sur 14 agences.

Missions :

Vous serez le Responsable scientifique des opérations de fouilles d'archéologie préventive, vous encadrerez les équipes de terrain et de post-fouille, vous assurerez la coordination des interventions et la relation avec les partenaires, vous devrez rédiger les rapports d'opération et publier les résultats scientifiques.

Profil :

Vous possédez une compétence scientifique dans le champ chronologique de l'époque néolithique ainsi qu'une expérience des modes opératoires de la conduite d'opérations archéologiques préventives en contexte rural, une connaissance de la législation en archéologie et des règlements d'hygiène et de sécurité dans les travaux publics, vous avez acquis une expérience d'encadrement d'équipes d'archéologues.

Vous disposez d'une expérience professionnelle en tant que responsable d'opération acquise idéalement en fouille préventive et vous participez à des projets de recherche (rattachement à des UMR, PCR, ...etc).

La connaissance des logiciels libres de type Calc, Inkscape, Gimp et QGis serait un plus.

Diplôme minimum requis : Master 2 (Bac + 5) ou Doctorat (Bac + 8) en Archéologie ou expérience équivalente.

Lieux d'intervention : Région Hauts-de-France et départements limitrophes.

Merci d'adresser (en format .pdf) à candidature@eveha.fr une lettre de motivation, votre CV et la liste de vos publications en spécifiant impérativement le poste et la référence dans le sujet de l'e-mail avant le 30 avril 2017.